

Énerfées, la nouvelle unité de méthanisation agricole et de territoire, inaugurée

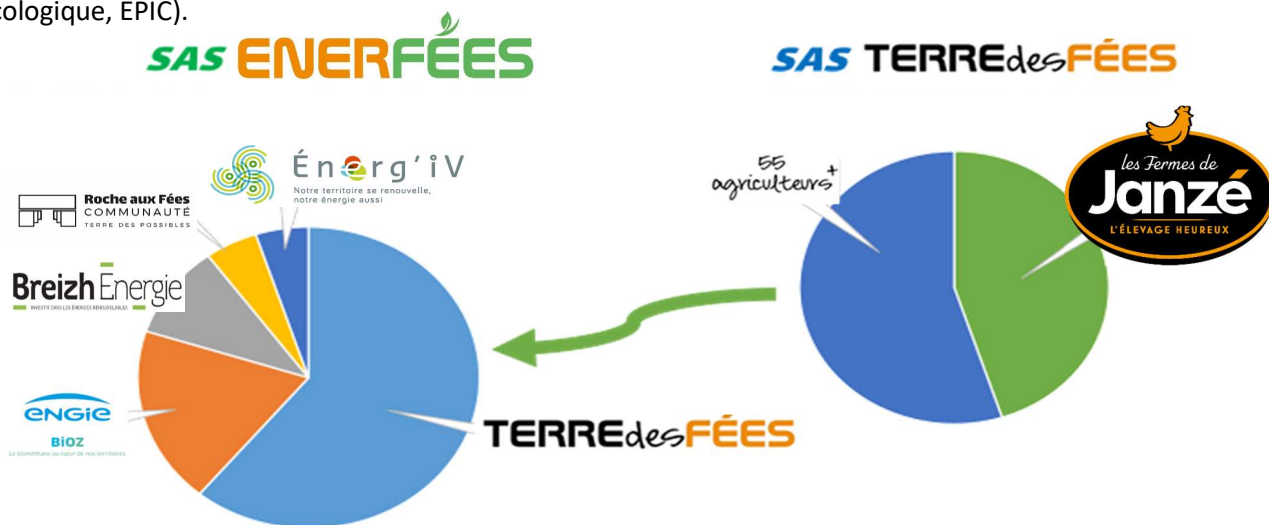
Janzé, le 14 juin 2024 - Alors qu'elle a injecté ses premiers mètres cubes de gaz vert dans le réseau en février 2023, l'unité de méthanisation Énerfées a été officiellement inaugurée ce 14 juin par Roger Moriceau, Président de la SAS Énerfées, et l'ensemble des actionnaires du site et partenaires. Portée par la coopérative des Fermiers de Janzé et fruit d'un travail partenarial de territoire, Énerfées est un outil indispensable pour maintenir un modèle d'exploitation responsable, solidaire et familiale. Elle constitue une brique supplémentaire dans la démarche "Territoire à énergie positive TÉPos" portée par Roche aux Fées Communauté.

Située dans la zone industrielle du Bois de Teillay, Énerfées a une capacité de production de 44 GWh/an (Giga Watt heure par an) de gaz vert. Ce biogaz est produit à partir d'effluents d'élevages (75 000 tonnes de fumiers et lisiers) et résidus de cultures non alimentaires locaux (CIVEs) provenant de 55 exploitations voisines. Le site permet de couvrir l'équivalent de la consommation totale en gaz de la commune de Janzé.

Un projet partenarial de territoire

La SAS Énerfées est un projet agricole et territorial qui associe Terre des Fées (société réunissant 55 agriculteurs et la Coopérative des Fermiers de Janzé), actionnaire majoritaire détenant 61% du capital, Engie BioZ (19%), BreizhÉnergie (10%), Énerg'iv (5%) et Roche aux Fées Communauté (5%).

L'investissement de 13 M€, financé par une dette bancaire de 11 M€ (Crédit Agricole) et par des fonds propres, a bénéficié d'un soutien majeur de 850 000 € de la part de l'ADEME (Agence de la transition écologique, EPIC).



Contact presse : Énerfées - Cindy MOREAU - cmoreau@pouletdejanze.fr - 02.99.47.57.57 - 06.79.88.56.66

TERREdesFÉES



BreizhÉnergie



ENGIE

Énerg'iv



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Avec le soutien



Énerfées est le fruit de longues réflexions menées depuis 2015 et d'une importante concertation territoriale. Cette initiative collective se démarque, depuis ses prémices, dans sa dimension humaine : les associés ont apporté leurs complémentarités à chaque composante du projet (autorisations, choix du constructeur, recherche de financements, concertation avec les riverains).

Retour sur les étapes du projet

2015 : les premières études sur la cogénération en vue d'alimenter le réseau de chaleur local sont lancées par la coopérative des Fermiers de Janzé et soutenues par Roche aux Fées Communauté.

2016-2017 : Roche aux Fées Communauté sollicite SemBreizh, fin 2016, pour l'accompagner sur les volets juridiques et financiers en vue d'une participation de la collectivité à la société de projet. Puis courant 2017, SemBreizh guide la Coopérative des Fermiers de Janzé dans la recherche d'un développeur de projets de biométhane qui réponde aux besoins du territoire.

Avril 2018 : sélection du développeur Engie qui accepte d'être actionnaire minoritaire au profit des acteurs du territoire (Coopératives des Fermiers de Janzé et les agriculteurs du territoire) et signature de la convention de partenariat entre les différents acteurs et associés.

Novembre 2018 : signature des statuts et pacte d'associés d'Énerfées (Terre des Fées, Roche aux Fées Communauté, Engie BiOZ, BreizhÉnergie et Energ'iv) et constitution de la holding Terre des Fées qui associe les agriculteurs et la Coopérative des Fermiers de Janzé.

2019 à 2021 : Lancement des études réglementaires, autorisations administratives et financement du projet.

Avril 2021 : début de la construction de l'unité de méthanisation, confiée à Impulse Green (maître d'œuvre), avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de SemBreizh.

Février 2023 : injection des premiers mètres cubes de biogaz dans le réseau exploité par GRDF.

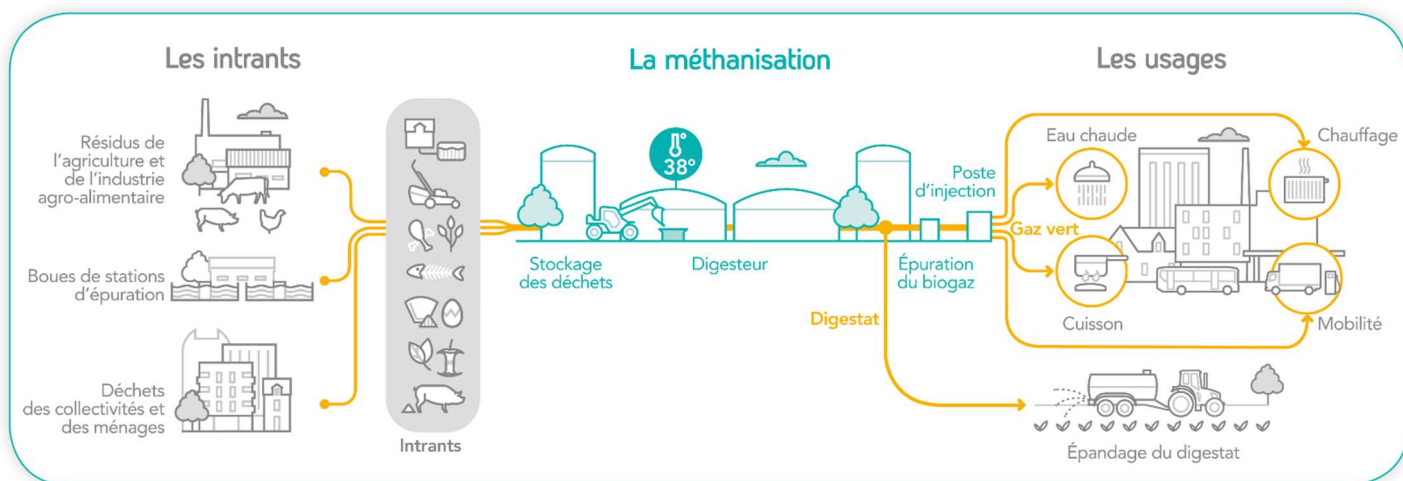
Mai 2023 : certification RED II d'Énerfées, permettant de pérenniser la vente du biométhane selon les nouvelles normes européennes.

Les atouts de la méthanisation pour les agriculteurs et leurs partenaires

Les intérêts de ce projet agricole sont multiples : il permet de produire un gaz "vert", d'origine 100% renouvelable, à partir des déchets et coproduits d'activités agricoles. Il contribue ainsi au développement des énergies renouvelables et d'une économie circulaire locale sur le territoire. Énerfées apporte ici une solution de proximité pour la gestion des déchets organiques des entreprises agroalimentaires du territoire.

Les effluents d'élevage et autres résidus de culture deviennent alors une ressource : ils sont transformés en biométhane, et le digestat (produit après méthanisation) est utilisé en engrais et amendement organique naturel. Le recours aux engrais chimiques est ainsi réduit, les odeurs liées à l'épandage diminuées de manière conséquente, et le digestat est valorisé dans le cadre d'un plan d'épandage mutualisé sur le secteur. Ce projet favorise une agriculture durable et pérenne, en préservant ses capacités de production et un tissu d'exploitations familiales.

Énerfées est également créateur d'emplois localement. Au-delà d'être un atout pour la pérennité des exploitations familiales actionnaire par l'apport de revenu supplémentaire, 4 emplois directs ont été créés pour l'exploitation du site placé sous la direction de Stéphane Letué, qui dirige également la Coopérative des Poulets de Janzé.



©GRDF

Le gaz vert en Bretagne

Produit localement, le gaz vert contribue à la transition énergétique de la Bretagne et permet de pérenniser l'agriculture locale. Réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la gestion des déchets, de la qualité des sols, en passant par la création d'emplois non délocalisables, la méthanisation participe pleinement à l'émergence d'une économie circulaire. La mobilisation de l'ADEME, de la Région Bretagne, d'AILE via l'animation du Plan Biogaz, des Chambres d'Agriculture, et de tous les acteurs de la filière biométhane permet une dynamique forte : le territoire breton comptabilise actuellement 83 sites d'injection en service sur le réseau de distribution. À l'échelle de la Bretagne, près de 180 projets d'injection sont en cours de réflexion. 90% d'entre eux sont portés par le monde agricole. Le Pacte biogazier breton, signé le 12 septembre 2019 entre l'Etat, la Région Bretagne, l'ADEME, GRDF, GRTgaz et le Pôle Energie Bretagne, prévoit que l'objectif de 10% de biométhane injecté dans les réseaux soit atteint dès 2025.

Un pas de plus vers Roche Aux Fées Communauté territoire à énergie positive TÉPos

En 1996, la ville accueille l'énergie gaz. 945 pavillons et bâtiments communaux sont raccordés au réseau exploité par GRDF long de 40 km. Depuis février 2023, la ville est alimentée par du gaz vert issu de la station de méthanisation qui couvre 100 % des besoins en gaz de la ville. La production de gaz vert représente 17 % de la consommation du département d'Ille-et-Vilaine. En mars 2024, Janzé est devenue une « Ville Engagée Gaz vert » comme le montrent les panneaux en entrée de ville. La commune affiche ainsi son engagement en faveur d'une énergie décarbonée et entre concrètement dans la mise en œuvre de la transition écologique.

Une société composée d'acteurs complémentaires

Les actionnaires d'Énerfées

- **À propos de Terre des Fées**

Terre des Fées est la structure juridique qui regroupe les agriculteurs actionnaires et la coopérative des Fermiers de Janzé. Présidée par Roger Moriceau, Terres des Fées a été créée en 2018 pour maintenir la valeur sur le territoire en étant majoritaire du projet et pour assurer un pilotage du projet en phase avec les valeurs des agriculteurs de la Coopérative des fermiers de Janzé.

- **À propos de la Coopératives des Fermiers de Janzé**

Alors que les volailles de Janzé font l'inventaire des produits en Bretagne dès le 19^e siècle, c'est en 1980 que l'association du Poulet de Janzé se crée avec comme mots d'ordre, l'hygiène et la qualité. Les éleveurs votent ensuite pour l'indépendance statutaire et se regroupent en coopérative en 2003 pour défendre leurs intérêts. L'association reste alors propriétaire des cahiers des charges Label Rouge, preuve de qualité supérieure, et de l'Indication Géographique Protégée (IGP) de Janzé puis poursuit son chemin de coordination des actions au sein de la filière. Aujourd'hui, la Coopérative des Fermiers de Janzé c'est 170 producteurs de volailles fermières labellisées unis sur le territoire d'Ille-et-Vilaine et cantons limitrophes. Une coopérative à taille humaine où les valeurs de la solidarité et de la qualité ont aussi pour ambition de contribuer au développement durable et responsable de son territoire.

Contacts presse : Cindy Moreau - cmoreau@pouletdejanze.fr 02.99.47.57.57 - 06.79.88.56.66

- **À propos d'Engie BiOZ**

ENGIE BiOZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. 100% filiale du Groupe ENGIE, ENGIE BiOZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec aujourd'hui plus de 22 centrales en exploitation, et 35 avec ses participations. Le biométhane au cœur de nos territoires.

Contacts presse : Louise Renaudin - louise.renaudin@engie.com

- **À propos de BreizhEnergie**

Initiée par la Région Bretagne et portée par SemBreizh, BreizhÉnergie accompagne financièrement et techniquement les projets d'énergie renouvelable -éolien, biomasse, solaire- aux retombées économiques locales. BreizhÉnergie apporte une expertise à 360°, à chaque étape, en étudiant à la fois les volets techniques, juridiques, organisationnels, financiers et économiques. BreizhÉnergie déploie ses capacités d'action et vient d'augmenter son capital qui atteint désormais 4,87 M€. Crédit Agricole Bretagne et Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire ont rejoint les associés historiques SemBreizh, Banque des Territoires, Arkéa et le Crédit coopératif. www.breizhenergie.fr.

SemBreizh, qui porte la filiale BreizhEnergie, a travaillé aux côtés de la collectivité et de la coopérative des Fermiers de Janzé sur la faisabilité technico-économique du projet. Puis elle a proposé un montage juridique et financier assurant le financement du projet tout en préservant le modèle agricole de la société.

Contact : Rose-Marie LOUIS - communication@sembreizh.fr - 02 99 12 72 74 - 07 87 30 18 87

- **À propos de Roche aux Fées Communauté**

Roche aux Fées Communauté est un territoire volontaire et impliqué pour le développement des énergies renouvelables depuis 15 ans :

- Un « Territoire à Energie Positive », labélisant son rôle moteur dans la transition énergétique, produire plus d'énergie que nous en consommons grâce au développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de mesures d'efficacité et de sobriété énergétique
- Des objectifs ambitieux de développement des Energies renouvelables, en particulier pour la méthanisation et l'éolien, traduits concrètement dans ses politiques (maîtrise d'ouvrage, investissement, accompagnement)
- Des réalisations concrètes et exemplaires avec une implication directe dans le montage de projets d'Energie renouvelable en partenariat avec les acteurs locaux

Contact presse : Eric Dumanchin - eric.dumanchin@rafcom.bzh - 06 21 47 07 01

- **À propos d'Energ'IV :**

Crée en 2018 par le Syndicat d'Energie 35, Rennes Métropole, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires et 4 partenaires bancaires, Energ'IV est devenu un acteur clef du développement des énergies renouvelables en Ile-et-Vilaine.

Dotée d'un capital initial de 6 millions d'euros récemment passé à 21 millions d'euros pour accompagner sa forte croissance, Energ'IV développe actuellement une cinquantaine de projets ENR pour un potentiel de production de 250 GWh/an.

Ces projets sont tous menés en partenariat avec des communes, des intercommunalités, des entreprises et des collectifs de citoyens.

Contact presse : Sophie LANTERNIER - S.Lanternier@sde35.fr - 02 99 23 98 38

Les partenaires d'Énerfées

- **A propos de l'ADEME :**

La direction régionale Bretagne de l'ADEME soutient le développement de projets de méthanisation depuis plusieurs années :

- Elle a apporté son financement sur des projets de méthanisation par des aides à l'investissement, dans le cadre d'appels à projets annuels, de 2006 à 2021 ;
- Entre 2018 et 2021, la direction régionale Bretagne de l'ADEME a octroyé plus de 18 M€ de subventions pour 70 projets (27 en cogénération, 40 en injection, 2 en valorisation chaudière et 1 en valorisation carburant) ;
- Depuis 2022, le soutien porte sur les études de faisabilité et les accompagnements de projets (AMO, études spécifiques).
- En termes de production énergétique, cela représente un peu plus de 5 MWe installés pour le parc en cogénération, et un peu plus de 302 GWh pour le parc en injection.

La direction régionale Bretagne de l'ADEME a souhaité apporter son soutien aux projets de méthanisation territoriale, avec une implication forte des collectivités locales et des agriculteurs et un actionnariat diversifié. Ce type de projet est en effet l'occasion, pour une collectivité, de maîtriser le développement de la méthanisation sur son territoire, de créer le dialogue avec les agriculteurs et les autres parties prenantes autour de cette énergie renouvelable.

En réalité, peu de projets de ce type ont émergé. Il en existe deux en Bretagne : la SAS ÉNERFÉES ainsi que la SAS Biogaz des Marches de Bretagne, inaugurée en 2023. www.agirpoulatransition.ademe.fr

Contact presse : ADEME Bretagne – Claire SCHIO – claire.schio@ademe.fr - 02 99 85 87 06

- **A propos de GRDF :**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable. www.grdf.fr

Contact presse : GRDF Bretagne : Perrine VIENNET - perrine.viennet@grdf.fr - 06 64 14 85 59

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités Just decarb (grdf.fr)

Les intervenants lors des prises de parole le 14 juin 2024

Roger Moriceau, Président de Terre de Fées,
Marina Maussion, Présidente de la Coopérative des Fermiers de Janzé,
Denis Dhugues, Directeur Développement ENGIE BioZ,
Guillaume Dieuset, Président de BreizhÉnergie,
Daniel Guillotin, Président d'Énerg'iV,
Luc Gallard, Président de Roche aux fées Communauté,
Véronique Bel, Directrice Clients Territoires Centre-Ouest GRDF,
Jacqueline Roisil, Directrice régionale de l'ADEME Bretagne,
Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne